

CONSEIL DE VILLE DE SAINT-IMIER

Séance ordinaire du jeudi 14 décembre 2023, tenue dès 17 h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence : M. Christian Tharin, président

Secrétaire : M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Christian Tharin, président : "Monsieur le maire, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers de ville, Madame la chancelière, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs. Il est 17 h 30 et j'ai le plaisir d'ouvrir cette septième et déjà dernière séance de l'année 2023 du Conseil de ville. A l'issue de la séance, les personnes inscrites se dirigeront en direction du Centre espagnol afin de partager le repas de fin d'année de notre Conseil. Pour votre information, cet établissement n'accepte pas les cartes de crédit ni Twint. Je vous prie du coup de bien vouloir vous munir d'argent en espèces. Afin de faciliter le travail de la Chancellerie municipale dans la rédaction du procès-verbal, je vous prie de parler distinctement et de manière à ce que tout le monde puisse entendre les débats."

M. Christian Tharin, président : "Vous avez reçu l'ordre du jour, y a-t-il des modifications ?"

M. Christian Tharin, président : "Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons passer au premier point de l'ordre du jour."

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Modification du règlement du Conseil de ville : décision
5. Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la mise en place de mesures de protection contre les inondations et assainissement des collecteurs du "tschoté" Longines – Décider du mode de financement : décision
6. Crédit d'engagement de CHF 450'000.00, prévu au plan financier, pour le passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine au quartier du Pont pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées – Décider du mode de financement : décision
7. Rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion PS du 11.05.2023 "Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers" : information
8. Rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR du 25.01.2023 "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" : information
9. Rapport intermédiaire du Département de l'équipement concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Pour une nouvelle Patinoire "solaire"" : information
10. Rapport intermédiaire du Département économie et tourisme concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Une Place du Marché vivante" : information
11. Motions, postulats et interpellations
 - a) Motions
 - b) Postulats
 - c) Interpellations

12. Divers et imprévu
 13. Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2024 :
- a) président
 - b) 1^{er} vice-président
 - c) 2^{ème} vice-président
 - d) secrétaire
 - e) deux scrutateurs

1. Appel

Sont présents : M. Yves Rochat (PLR), M. Yann Doutaz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), Mme Léa Gerber (PLR), Mme Sandra Moszczanski (PLR), M. Etienne Geiser (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. James Souchon (PLR), M. Ludovic Huguenin-Elie (PLR), M. Anthony Vale (PLR), M. Sébastien Ehl (PLR), M. Patrick Grobéty (PLR), M. Marcel Gilomen (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Johan Wermeille (PLR), Mme Paula Tanner (ARC), M. Hervé Shimuna (ARC), Mme Jessica Froidevaux (ARC), Mme Martine Bourquin (ARC), Mme Chiara Voisin (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), Mme Ali Assaf (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Loan Tultak (ARC), Mme Elisabeth Beck (PS), Mme Isabelle Gambetta (PS), M. Vital Carnal (PS), M. Quentin Colombo (PS), M. Michel Ruchonnet (PS) et M. Théo Brand (PS)

Sont excusés : -

Conseil municipal : M. Corentin Jeanneret (maire), Mme Gisèle Tharin (vice-maire), M. Hugo Figueiredo, M. Samuel da Silva, Mme Josika Iles, M. Olivier Zimmermann, M. Marco Pais Pereira et Mme Annick Chatelain (chancelière municipale)

Excusés : -

Presse : Mme Céline Lo Ricco Châtelain (Le Quotidien Jurassien), M. Anthony Montandon (RJB) et Mme Céline Latscha (Le Journal du Jura)

Public : une personne est présente dans la salle

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023

M. Christian Tharin, président : "Des erreurs se sont glissées dans le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023 aux pages 22 et 23. Les tableaux récapitulant les modifications décidées lors du traitement du point du budget comportent des erreurs pour les comptes 4320.3636.04 "Politique de santé" et 5790.3136.06 "Projet politique sociale". Les montants qui auraient dû figurer dans le tableau pour le compte "Politique de santé" est CHF 12'000.00 au lieu des CHF 10'000.00 inscrits, et pour le compte "Projet politique sociale" de CHF 10'000.00 au lieu de CHF 1'000.00 inscrits.

Ancien tableau :

Compte	3110.3130.06	Médiation culturelle:	9'000.00
Compte	4320.3636.04	Politique de santé:	10'000.00
Compte	4330.3130.02	Projet, évènement:	2'500.00
Compte	5790.3136.06	Projet politique sociale:	1'000.00

Compte	9610.3406.01	Intérêt sur dettes à moyen et long termes:	200.00
--------	--------------	--	--------

Nouveau tableau :

Compte	3110.3130.06	Médiation culturelle:	9'000.00
Compte	4320.3636.04	Politique de santé:	12'000.00
Compte	4330.3130.02	Projet, évènement:	2'500.00
Compte	5790.3136.06	Projet politique sociale:	10'000.00
Compte	9610.3406.01	Intérêt sur dettes à moyen et long termes:	200.00

Je tiens encore à préciser que l'erreur ne concerne que le report des sommes. Les montants votés ont été correctement reportés dans le texte qui précède ces tableaux.

Je remercie la personne qui a annoncé cette erreur à la Chancellerie municipale.

Je prie donc les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent cette modification du procès-verbal du 26 octobre 2023 de se manifester par un lever de main."

La modification est acceptée à l'unanimité.

M. Christian Tharin, président : "Est-ce que d'autres modifications sont souhaitées par quelqu'un ?"

...Aucune autre modification n'est demandée...

Au vote le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023, avec la correction des tableaux aux pages 22 et 23, est accepté à l'unanimité.

M. Christian Tharin, président : "Je remercie l'auteur du procès-verbal pour l'immense travail de rédaction effectué."

3. Communications du président et du Conseil municipal

M. Christian Tharin, président : "Le Bureau du Conseil de ville a reçu le 23 octobre dernier un courrier du Conseil municipal concernant la captation du son lors des séances du Conseil de ville. Ce dernier exprime son mécontentement concernant la captation du son lors de nos séances ce qui rend le travail de rédaction du procès-verbal parfois ardu. Avant de prendre des mesures, le Bureau du Conseil de ville a souhaité faire encore des essais dans la Grande salle afin de respecter la décision du 9 décembre 2021 de notre Conseil. Cette thématique sera transmise au nouveau Bureau du Conseil de ville qui sera nommé ce soir afin d'évaluer d'éventuelles nouvelles pistes pour améliorer l'enregistrement de nos séances. Dans l'intervalle, je vous rappelle, et je vous prie, de bien vouloir parler fort et distinctement lors de vos prises de paroles.

Nous avons reçu le 3 novembre dernier une réponse de la part de la Direction des travaux publics et des transports, Office des transports publics et de la coordination des transports, concernant la résolution adoptée par notre Conseil le 20 septembre dernier et dont je vous en fais lecture :

"Messieurs,

Nous nous référons à votre courrier du 23 octobre 2023 concernant la mauvaise qualité de desserte des transports publics dans le Vallon de Saint-Imier. L'Office des transports publics et de la coordination (OTP) a conscience des problèmes rencontrés par les usagers des transports publics sur les lignes 225 Bienne – La Chaux-de-Fonds et 226 Sonceboz-Sombeval – Moutier.

Pour cette raison, nous avons récemment organisé, en collaboration avec la CRT-1 une nouvelle séance d'urgence avec les CFF pour exiger une amélioration rapide de la situation, avec la mise en place de mesures concrètes et effectives. En effet, les prestations actuelles des CFF sur ces deux lignes sont catastrophiques (ponctualité, propreté, information à la clientèle) et ne correspondent pas aux standards habituels des prestations des transports publics commandés par le canton de Berne.

Suite aux différents retours (clients, régions, articles de journaux, les CFF ont pris conscience de l'ampleur du problème et ont engagé une task-force à l'interne pour une amélioration rapide de la situation. L'OTP surveille avec attention l'évolution de situation et se réserve le droit, si la qualité n'augmente pas rapidement, de prendre des mesures complémentaires à l'encontre des CFF.

Pour l'OTP, il est important que l'ensemble des régions du canton de Berne profite d'un système de transports publics performant, de l'Oberland bernois au Jura bernois, en passant par la région de Berne. Nous regrettons vivement la qualité de l'offre dans le Jura bernois et mettons tout en œuvre pour une amélioration de la qualité de la desserte sur ces deux lignes.

M. Christian Aebi, Chef d'office"

Enfin le 9 novembre dernier, nous avons reçu un courrier de la part de la Ville de La Chaux-de-Fonds concernant le don de CHF 1'000.00 validé par notre Conseil le 20 septembre 2023. Là aussi je vous donne lecture de cette lettre :

"Monsieur le maire,
Madame la conseillère municipale,
Messieurs les conseillers municipaux,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre don de CHF 1'000.00, affecté au fonds des arbres et tenons à vous remercier sincèrement ainsi qu'à vous exprimer toute notre gratitude.

Votre geste nous touche, soutient nos efforts et nous encourage à aller de l'avant avec optimisme dans la reconstruction de notre ville et en particulier de ses espaces verts.

Au moment de la réalisation des projets, nous nous permettrons de reprendre contact avec vous pour vous informer de la manière dont nous envisageons d'indiquer les différents soutiens reçus.

En réitérant nos vifs remerciements pour votre solidarité, nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Madame la conseillère municipale, Messieurs les conseillers municipaux, à l'expression de notre sincère considération.

M. Jean-Daniel Jeanneret, Président, et Mme Floriane Mamie, Chancelière"

Concernant les représentations de notre Conseil, je me suis rendu le 29 octobre 2023 à la traditionnelle Bourse aux timbres et aux cartes qui s'est déroulée ici dans cette salle. Deux membres du Bureau du Conseil de ville étaient présents lors de la Cérémonie ayant marqué le retour des illuminations de Noël le 30 novembre dernier sur la Place du Marché.

En revanche les invitations à participer aux Promotions civiques le 3 novembre à Renan, ainsi que celle du concert de la société Mus'En'Si le 12 novembre à Cormoret n'ont pas pu être honorées.

Enfin, deux invitations pour des événements en 2024 ont déjà été reçues. La première concerne une invitation à participer à l'Assemblée des délégués de la fédération jurassienne de musique qui se déroulera à Saint-Imier le 14 janvier 2024. La deuxième concerne une invitation à participer à l'Assemblée générale de l'Imériale qui aura lieu le 23 février 2024. Je transmettrai naturellement ces deux invitations à mon ou ma successeur-e.

Je cède la parole au Conseil municipal pour ses communications."

M. Corentin Jeanneret, maire : "Monsieur le Président du Conseil de ville, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ville, Chers collègues du Conseil municipal, Madame la Chancelière, Monsieur le vice-chancelier, Chers membres du public, Chers représentants de la presse.

Ma première communication concerne le projet Migros. En cette période de fêtes, je peux vous apporter des nouvelles réjouissantes. En effet, en date du 29 novembre 2023, j'ai reçu un courriel du Département immobilier de la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg m'informant que la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg n'est pas parvenue à conclure un accord avec un investisseur pour le rachat de son projet de nouvelle Migros à Saint-Imier. Suite à ce constat, la Direction de Migros et son Conseil d'administration ont décidé de rester propriétaire et maître d'ouvrage de ce projet. Ce point étant éclairci, il sera possible d'aller rapidement de l'avant et de mettre à profit le permis de construire en force pour relancer le projet. Si tout se passe bien, la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg espère pouvoir démarrer le chantier d'ici l'été 2024 et inaugurer les nouvelles surfaces avant la fin de l'année 2025.

Depuis votre dernière séance, je vous informe que le Conseil municipal a reçu tour à tour les exécutifs de Val-de-Ruz et de La Chaux-de-Fonds, toujours dans une volonté de cultiver des bonnes relations avec nos communes amies et voisines. Ces échanges sont toujours fructueux et permettent la mise en commun et l'apprentissage des expériences d'autres communes de la région.

J'en aurais déjà terminé avec mes communications. Il me reste à vous adresser, au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année. Que l'esprit de Noël vous apporte la joie, la paix, la santé et la réussite pour l'année 2024. Je vous souhaite de passer de belles fêtes de Noël entourés de vos proches et de profiter de nos magnifiques illuminations et de notre sapin."

Mme Gisèle Tharin, cheffe du Département économie et tourisme : "Circuit secret. Vous l'avez peut-être découvert dans la presse de hier, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du Circuit secret de Saint-Imier mardi dernier et ce malgré les prochains mois d'hiver. Ce timing permettra d'adapter le projet en fonction des premiers retours des visiteurs avant le début de la saison touristique au printemps. Le début des réflexions de ce Circuit secret date de 2020, le groupe de travail était composé de la commune de Saint-Imier, Pindex, Mémoires d'Ici, et le Musée de Saint-Imier. Ce circuit se compose actuellement de 4 lieux qui seront ouverts dès la semaine prochaine et un 5^{ème} le sera pour le printemps prochain. Le concept est de faire entrer les visiteurs dans des lieux habituellement fermés au public et qui ont été mis en scène par l'artiste imérien Swann Thommen avec différentes techniques audiovisuelles. Ces lieux sont : Le Musée de La Goule pour l'histoire de l'électricité, la Pompe de la Raisetette pour le réseau d'eau du Vallon de Saint-Imier, le Cinéma Espace Noir pour le passé anarchiste, et la mystérieuse source de La Pimpinière. La préouverture aura lieu dès le mardi 19 décembre

2023. Venez découvrir en avant-première ce circuit samedi 16 décembre, 2 visites guidées par l'artiste sont organisées à 9 h 00, et à 13 h 30. Un événement officiel aura lieu au printemps prochain."

M. Samuel da Silva, chef du Département éducation et culture : "Le Département éducation et culture souhaite apporter quelques informations concernant le transport scolaire, notamment au sujet des demandes de la part du législatif imérien relatives au nombre d'offres. Aussi, j'ai l'avantage de vous informer que quatre entreprises ont été contactées, trois ont répondu, et deux ont fourni des offres. Ces dernières étaient toutes deux au-dessus de l'offre initiale des CJ qui vous était proposée. Dès lors ce sont bien les CJ qui effectueront le transport scolaire et ce dès le 8 janvier 2024, en respectant le budget 2024 à disposition. J'en profite pour remercier le Département urbanisme et mobilité pour son aide continue et appréciée dans la gestion de ce dossier."

4. Modification du règlement du Conseil de ville : décision

M. Christian Tharin, président : "Pour le traitement de ce point, je vais procéder de la manière suivante :

- Nous allons tout d'abord parcourir les propositions de modification des articles remis avec la convocation de ce soir. Lors du passage en revue, vous pourrez intervenir à tout moment et les propositions de modification seront traitées dès que celles-ci auront été déposées.
- Une fois les propositions de modification des articles passées en revue, j'ouvrirai la discussion;
- Enfin, nous effectuerons le vote final afin d'adopter ou non les modifications proposées en titre de ce point.

Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de faire ?"

...Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M. Christian Tharin, président : "Bien, je vous propose de passer en revue les articles dont une correction est proposée."

...Passage en revue des modifications proposées...

M. Gaëtan Aellen, PLR : "La fraction PLR accepte à l'unanimité la modification du règlement du Conseil de ville. Nous remercions le Bureau du Conseil de ville pour son travail."

M. Laurent Egloff, ARC : "La fraction ARC ne trouve rien à redire sur les modifications du règlement du Conseil de ville, mais elle peine à comprendre la volonté de modifier un règlement qui est fraîchement entré en vigueur. La fraction ARC accepte la modification du règlement du Conseil de ville à l'unanimité."

M. Michel Ruchonnet, PS : "Concernant la modification du règlement du Conseil de ville, nous avons pris connaissance des propositions avec intérêt et nous avons profité de relire l'ensemble du texte pour sa cohérence. Savoir que les membres du Bureau du Conseil de ville sont tenus au secret de fonction nous a fait sourire car cela est une évidence pour nous. Le fait que cela soit maintenant marqué noir sur blanc servira pour nos successeurs. Les modifications concernant le passage possible d'un outil parlementaire à un autre fait

certainement sens mais nous y voyons également le risque de faire durer inutilement certaines discussions. Les 3 outils parlementaires à notre disposition (motion, postulat, interpellation) sont définis de manière très précise pour leur traitement et nous profitons de rappeler que c'est à chaque fraction qui fait appel à un de ces outils de le choisir avec soin. Le fait de pouvoir "saucissonner" le texte d'une motion ou d'un postulat peut faire sens mais nous rappelons que ceux qui déposent un texte sont priés d'y porter une attention certaine et d'éviter de traiter de plusieurs volets différents dans le même texte. Après ces quelques remarques, la fraction socialiste adopte les modifications de règlement telles qu'elles nous ont été présentées."

M. Christian Tharin, président : "Bien, la parole semble ne plus être demandée, nous passons au vote."

Au vote, les modifications du règlement du Conseil de ville proposées par le Bureau du Conseil de ville sont acceptées à l'unanimité.

5. Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la mise en place de mesures de protection contre les inondations et assainissement des collecteurs du "tschoté" Longines – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal :

L'accès historique à la Compagnie des Montres Longines Francillon SA se fait en empruntant l'emblématique "tschoté". Nombres d'images d'archives montrent ce chemin piétonnier aux heures de pointes, avec un flux continu d'ouvrières et d'ouvriers. Ces dernières années, en cas de fortes précipitations, un phénomène de ruissellement est constaté et engendre des déblais dans le secteur de la réception de la Compagnie des Montres Longines Francillon SA. Ces déblais proviennent du secteur situé entre la gare et l'entreprise.

Afin de remédier à ceci, une étude a été réalisée par le bureau ATB et les solutions suivantes ont été retenues. D'une part, il s'agit de remplacer le collecteur d'eaux usées sis à l'ouest du "tschoté" par une conduite et un nouveau collecteur. D'autre part, il convient de réaliser des aménagements afin de canaliser les précipitations exceptionnelles (digues, grilles et cuvettes).

Etant donné que ces aménagements profiteront à la Compagnie des Montres Longines Francillon SA, il est proposé que les coûts, évalués à CHF 350'000.00, soient répartis conjointement, soit :

- CHF 178'500.00 TTC pour la Municipalité,
- CHF 171'500.00 TTC pour la Compagnie des Montres Longines Francillon SA.

Cette clef de répartition doit encore faire l'objet d'une validation formelle avec la Compagnie des Montres Longines Francillon SA.

Compte tenu de ce qui précède, sur préavis unanimes de la commission de l'équipement et de la commission des finances, le Conseil municipal vous recommande d'accepter le crédit d'engagement de CHF 200'000.00 et propose de réaliser l'investissement par autofinancement.

Ouverture de la discussion :

M. Christian Tharin, président : "Pour le traitement de ce point, j'ouvrirai tout d'abord la discussion avant de procéder au vote sur l'acceptation finale du crédit d'engagement.

Naturellement toutes les propositions seront également traitées dès que celles-ci auront été déposées. Est-ce qu'il y a des oppositions à cette manière de faire ?"

...Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M. Yves Rochat, PLR : "Notre groupe a pris connaissance avec intérêt de la demande du Service de l'équipement pour un crédit d'engagement de CHF 200'000.- prévu au plan financier afin de mettre en place des mesures de protection contre les inondations et l'assainissement des collecteurs du "tschoté". Nous sommes ravis qu'une répartition intelligente des coûts entre la commune de Saint-Imier et "Les Longines" soit prévue pour cette dépense importante comme indiqué dans la note du Service. C'est donc à l'unanimité que le PLR Saint-Imier accepte ce crédit de CHF 200'000.- par autofinancement."

M. Vital Carnal, PS : "Les réseaux d'évacuations des eaux du "tschoté" qui relie la Gare à la Compagnie des Montres Longines doivent être rénovés. En effet ces dernières années, en cas de fortes pluies, des débordements occasionnent une quantité non négligeable de déblais devant la réception de cette dernière. Une étude a démontré que le collecteur d'eau usée présente des affaissements. Pour remédier à la situation un projet a été devisé à CHF 350'000.-. Les coûts des travaux sont partagés entre la Manufacture et la commune. La part communale se monterait à CHF 178'500.-. Il nous est demandé de libérer un montant de CHF 200'000.- prévu au plan financier pour changer les collecteurs et les tuyaux. Entre autres, des aménagements de surfaces seront aussi construits pour contrôler les débordements en cas de fortes pluies. La fraction socialiste accepte le crédit d'engagement de CHF 200'000.- prévu au plan financier, par autofinancement"

Mme Paula Tanner, ARC : "La fraction Alternative régionale et communale a pris connaissance avec intérêt du rapport du Service de l'équipement concernant les mesures à entreprendre pour protéger des inondations et assainir les collecteurs du "tschoté". Nous sommes conscients que des travaux de ce genre, de rénovation et optimisation sont nécessaires à plusieurs endroits de notre Cité. L'âge et l'état de certains de nos tuyaux sont des discussions sur lesquelles nous avons déjà débattu à plusieurs reprises. Nous sommes donc satisfaits que ces travaux débutent et qu'une entente financière a pu avoir lieu avec la société Longines. ARC suit le préavis des commissions de l'équipement, et des finances, ainsi que celui du Conseil municipal, et accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de CHF 200'000.- ainsi que l'investissement par autofinancement."

M. Christian Tharin, président : "Bien, la parole semble ne plus être demandée, nous passons au vote."

Au vote, le crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la mise en place de mesures de protection contre les inondations et assainissement des collecteurs du "tschoté" Longines, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

6. Crédit d'engagement de CHF 450'000.00, prévu au plan financier, pour le passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine au quartier du Pont pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal :

Les infrastructures d'alimentation en eau et en énergie du quartier du Pont, qui passent sous le pont sis au Sud de la Clientis Arena, sont vieillissantes. Un montant de CHF 450'000.00 figure au plan financier à cet effet et permettra de changer ces infrastructures l'année

prochaine, moyennant l'obtention des autorisations nécessaires au printemps prochain. Les aspects techniques vous sont présentés de manière détaillée dans le rapport établi par le Service de l'équipement.

La répartition des coûts est la suivante :

Eau potable	CHF	200'000.-
Eaux usées	CHF	50'000.-
Electricité	CHF	100'000.-
Gaz	CHF	100'000.-
TOTAL	CHF	450'000.-

La réparation du pont sis au Sud de la Clientis Arena sera également effectuée, cette dépense étant couverte par le budget de fonctionnement des routes.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions de l'équipement et des finances, le Conseil municipal vous recommande d'accepter le crédit d'engagement de CHF 450'000.00, prévu au plan financier, et propose d'avoir recours à l'emprunt bancaire si nécessaire pour réaliser la dépense.

Ouverture de la discussion :

M. Christian Tharin, président : "Pour le traitement de ce point, je procéderai de la même manière que pour le point précédent. Est-ce qu'il y a des oppositions à cette manière de faire ?

...Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M. Johan Wermeille, PLR : "La Fraction PLR Saint-Imier accepte à l'unanimité la libération d'un crédit d'engagement de CHF 450'000.- prévu au plan financier 2023-2024 pour le passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine au quartier du Pont pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées. Le financement de ces infrastructures souterraines est prévu dans le plan financier par le biais d'autofinancement, avec la possibilité d'un emprunt bancaire si cela s'avère nécessaire. A partir de 2024, notre fraction souhaiterait bénéficier d'une clarification plus détaillée concernant la manière dont les montants spécifiques sont déterminés."

Mme Martine Bourquin, ARC : "La fraction Alternative régionale et communale a pris connaissance du projet préavisé par la Commission de l'équipement et le Conseil municipal. Les infrastructures étant vieillissantes, il apparaît normal de renouveler le réseau du quartier du Pont. La fraction ARC salue le Service de l'équipement qui a pris soin de limiter l'impact sur la Suze. Le montant de CHF 450'000.- faisant partie du plan financier, la fraction ARC à l'unanimité accepte le crédit d'engagement de CHF 450'000.- et consent à la possibilité d'avoir recours à un emprunt bancaire si nécessaire."

M. Quentin Colombo, PS : "La fraction socialiste a pris connaissance du crédit d'engagement de CHF 450'000.- pour le passage de la Suze et nous l'avons étudié avec grand intérêt. La fraction accepte le mode de financement proposé ainsi que le recours à un emprunt bancaire si nécessaire."

M. Christian Tharin, président : "Bien. Ici encore la parole semble ne plus être demandée, nous passons au vote."

Au vote, le crédit d'engagement de CHF 450'000.00, prévu au plan financier, pour le passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine au quartier du Pont

pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées, en recourant à l'emprunt si nécessaire pour réaliser cet investissement, est accepté à l'unanimité.

7. Rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion PS du 11.05.2023 "Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers" : information

M. Christian Tharin, président : "Il s'agit lors de ce point de prendre connaissance du rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion PS du 11 mai 2023. J'ouvre la discussion."

M. Théo Brand, PS : "La fraction socialiste a pris connaissance du rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion socialiste sur les conteneurs semi-enterrés. La fraction socialiste est satisfaite du traitement de cette motion et tient à remercier le Département urbanisme et mobilité pour son travail. La fraction désire toutefois très brièvement ajouter que des solutions d'adaptation des infrastructures actuelles existent. Ces solutions d'adaptation, comme la mise en place d'une grue sur le camion poubelle déjà en notre possession, permettraient une rationalisation des coûts du nouveau système. Nous remercions une fois de plus les personnes en charge de ce dossier et nous sommes dès lors impatients de prendre connaissance du rapport final le concernant."

M. Christian Tharin, président : "Aucun autre membre ne demande la parole, nous passons au point suivant de l'ordre du jour."

8. Rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR du 25.01.2023 "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" : information

M. Christian Tharin, président : "Il s'agit lors de ce point de prendre connaissance du rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR du 25 janvier 2023. J'ouvre donc la discussion."

M. Christian Tharin, président : "Bien, aucun membre ne demande la parole, nous passons au point suivant de l'ordre du jour."

9. Rapport intermédiaire du Département de l'équipement concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Pour une nouvelle Patinoire "solaire"" : information

M. Christian Tharin, président : "Ici aussi il s'agit lors de ce point de prendre connaissance du rapport intermédiaire du Département de l'équipement concernant l'interpellation ARC du 2 mars 2017 transformée en postulat le 11 mai 2023. J'ouvre la discussion."

M. Christian Tharin, président : "Aucun membre ne demande la parole, nous passons au point suivant de l'ordre du jour."

10. Rapport intermédiaire du Département économie et tourisme concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Une Place du Marché vivante" : information

M. Christian Tharin, président : "Ici également, il s'agit lors de ce point de prendre connaissance du rapport intermédiaire du Département économie et tourisme concernant le postulat ARC du 11 mai 2023. J'ouvre donc la discussion."

Mme Jessica Froidevaux, ARC : "Nous avons pris connaissance, avec plaisir, de l'avancée du projet de redynamisation de la Place du Marché. De nombreux projets sont en cours, notamment avec les commerçants locaux et cela est réjouissant. Nous sommes toutefois surpris de lire que la Rue du Temple sera privilégiée pour les futurs événements. L'argument des places de parking ne nous convainc pas pleinement (pour les raisons déjà évoquées lorsque le postulat a été déposé). D'ailleurs, à titre d'exemple, lors de l'illumination du sapin de Noël il y a quelques jours, cela n'a pas posé de problème. Nous espérons que la Place du Marché, en tant que centre du village et lieu de rencontre, soit également une option. Notamment pour ce qui est de l'installation de mobilier urbain pour les jeunes, de jeux pour les enfants, de terrasses élargies, etc. à certains moments de l'année et pendant des périodes définies. La fraction ARC espère que ces quelques remarques seront prises en compte lors de l'élaboration du projet final. Avec les idées de tous, nous arriverons à une créer quelque chose de sympa. Nous en sommes persuadés. Nous nous réjouissons de lire le rapport final et nous remercions les personnes qui s'impliquent dans ce dossier."

M. Christian Tharin, président : "Bien, aucun autre membre ne demande la parole, nous passons au point suivant de l'ordre du jour."

11. Motions, postulats et interpellations

- a) Motions
- b) Postulats
- c) Interpellations

- a) Motions

M. Christian Tharin, président : "Je n'ai pas reçu de motion ce soir, nous allons pouvoir passer au point suivant de notre ordre du jour."

- b) Postulats

M. Christian Tharin, président : "Je n'ai pas reçu de postulat non plus ce soir, nous allons donc pouvoir passer au point suivant de notre ordre du jour."

- c) Interpellations

M. Christian Tharin, président : "En consultant la liste des interventions parlementaires, le Conseil municipal ne doit pas apporter de réponse à des interpellations en suspens. Nous pouvons passer aux nouvelles interpellations, dont j'en ai reçu une. Je donne la parole."

M. Anthony Vale, PLR : "Interpellation intitulée : RER Biennois, Quid de Saint-Imier ? Le 24 novembre dernier un article sur le projet d'un RER Biennois a été publié dans la presse régionale. Le projet de RER Biennois a l'air alléchant. Malheureusement à la lecture de l'article

et de l'infographie parue, il est constaté que notre Cité ne fait pas partie des plans de la Conférence régionale des transports. Il est aussi possible de citer l'extrait suivant de l'article :

"Finalement, le Plateau de Diesse, qui n'est pas très bien desservi, ainsi que La Chaux-de-Fonds, ne sont pas compris dans cette planification. "Mais il fallait bien s'arrêter quelque part pour pouvoir lancer le projet", regrette Fanny Farron."

Sur la base de cet article, les questions suivantes apparaissent :

- Quelles seront les prestations en transports publics mises à disposition des Imériennes et Imériens dès l'introduction de ce RER ?
- Est-ce qu'une liaison rapide sera maintenue avec les villes de Bienne et de La Chaux-de-Fonds afin de concurrencer le transport individuel ?
- Peut-on être satisfait de la mise en place d'un RER Biennois sans que notre Cité y soit incluse ?

Il est ici également important de rappeler que nous serons la plus grande commune du Jura bernois dès que le départ de la commune de Moutier sera effectif. Cela est d'autant plus dommage de constater que nous sommes exclus de ce projet. Est-ce que le Conseil municipal souhaite remédier à ce projet en exigeant l'intégration de notre Cité dans le projet du RER Biennois ? Il est important de réagir rapidement afin que nous soyons également inclus dans le projet afin de pouvoir disposer d'encre plus de relation ferroviaire qu'actuellement tout en gardant la liaison directe. Pour rappel cette liaison directe avait été garantie en 2017 par le CJB lorsque notre région a perdu la concession mixte entre le trafic régional et le trafic grande ligne. Le CJB faisait alors part qu'il pouvait accepter la classification de la ligne Bienne – La Chaux-de-Fonds dans le réseau régional qu'à la condition que le volume et la qualité de l'offre actuelle soit au minimum maintenus par le canton de Berne."

M. Marco Pais Pereira, chef du Département urbanisme et mobilité : "Merci pour cette importante question. Je vais veiller à y répondre lors du prochain Conseil de ville."

M. Christian Tharin, président : "Bien, il ne semble pas y avoir d'autres interpellations, nous allons passer au point divers et imprévu."

12. Divers et imprévu

M. Christian Tharin, président : "Je donne la parole pour les divers et imprévu."

M. Etienne Geiser, PLR : "Ta dernière séance du Conseil de ville dans le costume de Président est bientôt terminée. Puis, il te restera encore quelques jours comme premier citoyen de Saint-Imier à savourer. Durant ton année de présidence, tu as représenté Saint-Imier à de nombreuses occasions et présidé toutes les séances du Conseil de ville avec rigueur et précision. Les discussions et les débats ont été menés avec bienveillance et toujours dans un esprit constructif. Dès lors, nous te félicitons pour cette belle année de présidence et te remercions pour ton engagement sans failles. Je me permets de te remettre cette petite attention au nom de la fraction PLR, et me réjouis d'ores et déjà de te retrouver à notre table."

...Remise d'une attention à M. Christian Tharin, président du Conseil de ville 2023,
par M. Etienne Geiser, PLR...

...Applaudissements...

M. Christian Tharin, président : "Je vous remercie M. Etienne Geiser, PLR, ainsi que ma fraction. Ceci me va droit au cœur."

Mme Elisabeth Beck, PS : "J'aimerais ce soir remercier tout particulièrement notre Service des travaux publics pour le magnifique sapin blanc qui a été dressé sur la Place du Marché cette année. Nous sommes bien gâtés avec ce qui a été mis sur pied. Je me permets aussi de revenir sur un autre sujet. Ce n'est peut-être pas le moment, mais je suis très contente d'entendre que le projet Migros va suivre son cours. Je souhaite juste revenir sur un point qui avait été discuté avec M. Cédric Berberat des Ponts et chaussées. Il avait été évoqué un éventuel rond-point à la sortie de Saint-Imier. Il m'avait dit que si la Migros pouvait se faire à cet endroit-là ce sujet pourrait être rediscuté. Ce croisement est extrêmement dangereux lorsque l'on vient depuis Villeret et que l'on entre en Ville de Saint-Imier. Il risque d'y avoir une augmentation du trafic dans cette zone lorsque la Migros s'y trouvera. Puisque cela va démarrer, je profite de reparler de ce sujet, afin que l'on puisse anticiper ceci."

M. Michel Ruchonnet, PS : "M. le président, je demande encore 2 minutes. Il paraît que les anciens doivent raconter des choses. Comme doyen, je voulais te remercier Christian pour ta disponibilité. Chaque fois que j'avais une question, quelque chose qui n'était pas clair, tu as toujours répondu. Je souhaite que cela continue de cette manière avec ceux qui présideront cette assemblée. C'est vraiment quelque chose de très, très, important : la disponibilité. En vous rappelant que nous sommes là pour se tendre la main et faire aboutir des projets avant de se casser la gueule. Merci beaucoup Christian."

M. Christian Tharin, président : "Merci beaucoup M. Michel Ruchonnet, PS."

M. Christian Tharin, président : "Avant de traiter le dernier point de la séance, je vais respecter la tradition d'établir un petit bilan de cette année écoulée, la 136^{ème} année d'existence de notre Conseil.

En premier lieu permettez-moi d'adresser quelques remerciements. Je tiens en effet à remercier ce soir sincèrement plusieurs personnes m'ayant permis de mener à bien le mandat qui m'a été remis en début d'année.

Je commencerai tout d'abord par remercier mes proches, plus particulièrement mon épouse et mes enfants qui ont supporté mes absences supplémentaires au fil de l'année. Je les remercie également de m'avoir laissé à disposition le temps nécessaire pour pouvoir préparer au mieux les séances, prises de parole diverses ou lorsque des dossiers devaient être préparés et/ou traités.

Je souhaite également faire remarquer et remercier le travail extraordinaire de la Chancellerie municipale, et particulièrement celui de notre vice-chancelier. Durant cette année, beaucoup de courriels, téléphones ont été échangés entre nous, et ce sans compter nos rencontres régulières au sein de l'Administration communale. Tiago, cela fait maintenant quelques années que nous nous connaissons mais j'en tairai le nombre, histoire de ne pas nous vieillir trop vite. C'est toujours un énorme plaisir de travailler avec toi et je te remercie sincèrement pour tout le travail que tu as effectué au profit du Conseil de ville cette année tout comme pour les échanges que nous avons eus ensemble au cours de cette année. Ton expérience et tes conseils avisés ont été très appréciés.

Je remercie les membres du Bureau du Conseil de ville pour le travail que nous avons effectué ensemble cette année. A coup sûr vous n'allez pas regretter de ne plus recevoir une avalanche de courriels de ma part.

Je remercie également la fraction PLR qui n'a pas hésité à me faire confiance en m'ayant offert cette année la possibilité de prendre la présidence de notre Conseil.

Enfin, je remercie chaque conseillère et conseiller de ville, vous qui m'avez nommé en janvier dernier à ce poste et ainsi permis d'endosser le rôle de premier citoyen de Saint-Imier, ce fût un plaisir.

Cette année aura été particulière à tout point de vue. Nous avons eu des dossiers importants à traiter. Les résultats 2022 des Comptes communaux ainsi que le Budget 2024 ont été une source d'énormément de questions et dont les réponses ont été apportées. Cela était en effet la deuxième fois que le budget était modifié par le législatif depuis la nomination de notre administrateur des finances. Nous avons également traité et validé plusieurs règlements qui ont là aussi suscité le débat au sein de notre assemblée. Et sans oublier le ménage apporté dans la liste des interventions parlementaires en suspens.

Cette année aura aussi été l'année des records. En se basant sur les procès-verbaux disponibles sur le site internet de la commune, soit depuis 2006, plusieurs records ont été, malheureusement, battus. La séance la plus longue, le plus grand nombre de pages de procès-verbal pour une séance, le plus grand nombre de pages de procès-verbal pour l'année, tous ces points font l'objet d'un nouveau record cette année et ce avant le début de la séance de ce soir. Le record du temps de séance annuel (12 h 20 en 2007) devrait lui aussi être battu ce soir.

En prenant la présidence en début d'année, je m'attendais à une charge de travail supplémentaire et mes attentes ont été largement dépassées au fur et à mesure que les mois défilaient. Durant cette année, plus de 1'350 courriers électroniques ont été échangés. Cela prouve que le monde dans lequel nous vivons actuellement est en pleine mutation et s'étend toujours plus en direction d'une digitalisation croissante.

J'ai mis beaucoup de passion et d'intérêt tout au long de l'année dans l'accomplissement de la fonction de Président. Tout n'a pas été simple. Plusieurs cas de figure sont intervenus cette année demandant de solides connaissances de base de notre système politique. J'espère avoir pu relever de la meilleure façon possible les pièges qui ont été tendus parfois de manière volontaire. Certaines décisions ont dû être prises et je ne les regrette finalement pas. Tout comme je ne regrette pas d'avoir accepté cette noble fonction m'ayant permis de sortir de temps à autre de ma zone de confort. La seule amertume que je peux avoir est de constater la tenue de certains propos parfois peu constructifs au sein de cette assemblée. Cependant je suis finalement très satisfait et ravi d'avoir relevé le défi de gérer les séances de notre cénacle.

Il est enfin important de rappeler que nous avons été élus par la population imérienne et de ce fait elle nous fait confiance pour mener à bien le développement de notre Cité et cela indépendamment de notre appartenance politique. Comme déjà mentionné le 25 janvier dernier lors de mes premières communications, il est bien clair qu'il serait utopique de croire que tout le monde aura le même point de vue sur tous les objets et cela fait notamment la richesse de notre parlement. Et ce n'est pas parce qu'un parti a une idée que les autres formations politique doivent la considérer comme mauvaise pour Saint-Imier. Ne l'oublions pas.

Enfin j'espère que l'étendard imérien, symbole de la raison pour laquelle nous nous retrouvons ici, restera accroché aux murs de la salle lorsque nous siégerons à l'avenir. Ce drapeau doit justement nous rappeler la raison de notre élection, soit de servir tous ensemble la population mais aussi de rappeler notre amour pour Saint-Imier afin de contribuer à son épanouissement.

Pour ma part, je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir rejoindre à nouveau la table de ma fraction dès l'année prochaine afin de mettre en application ces propos.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter aux membres du nouveau Bureau du Conseil de ville, que nous nommerons ce soir pour l'année 2024, beaucoup de plaisir et de satisfaction dans l'exécution des diverses fonctions qui seront attribuées.

Il me reste néanmoins encore une dernière petite chose à vous transmettre avant de passer au point suivant de la soirée.

Monsieur le maire,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers de ville,

Madame la chancelière,

Monsieur le vice-chancelier,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Mesdames et Messieurs,

Chères Imériennes et Chers Imériens,

Je vous souhaite à tous de passer de merveilleuses Fêtes de Noël, d'avoir un excellent réveillon de St-Sylvestre, et je vous adresse à tous mes bons vœux pour la nouvelle année qui s'approche à grands pas. J'espère que cette dernière vous apportera joie, bonheur et santé.

Je vous remercie."

...Applaudissements...

M. Christian Tharin, président : "Merci."

13. Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2024 :

- a) président
- b) 1^{er} vice-président
- c) 2^{ème} vice-président
- d) secrétaire
- e) deux scrutateurs

- a) président

Mme Paula Tanner, ARC, propose M. Hervé Shimuna, ARC.

Au vote M. Hervé Shimuna, ARC, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé.

...Applaudissements...

- b) 1^{er} vice-président

M. Michel Ruchonnet, PS, propose M. Quentin Colombo, PS.

Au vote, M. Quentin Colombo, PS, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé."

...Applaudissements...

c) 2^{ème} vice-président

M. Etienne Geiser, PLR, propose M. Sébastien Ehl, PLR.

Au vote, M. Sébastien Ehl, PLR, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé."

...Applaudissements...

d) secrétaire

Mme Paula Tanner, ARC, propose Mme Chiara Voisin, ARC

Au vote, Mme Chiara Voisin, ARC, est nommée à l'unanimité, moins l'intéressée.

...Applaudissements...

e) deux scrutateurs

M. Michel Ruchonnet, PS, propose M. Vital Carnal, PS.

M. Etienne Geiser, PLR, propose M. Ludovic Huguenin-Elie, PLR.

Au vote, M. Vital Carnal, PS, et M. Ludovic Huguenin-Elie, PLR, sont nommés à l'unanimité, moins les intéressés.

...Applaudissements...

M. Christian Tharin, président : "Je présente mes félicitations, et souhaite beaucoup de plaisir au Bureau du Conseil de ville pour cette année 2024."

M. Christian Tharin, président : "Bien, nous sommes arrivés au terme de notre séance de ce soir. Pour les membres participant au traditionnel souper de fin d'année, c'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous au Centre espagnol. Je lève la séance."

...Applaudissements...

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18 h 21.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE
Le président : Le vice-chancelier :